

Évaluation du Programme Pluriannuel (PPA)
d'Africalia (2017-2021) au Burkina Faso

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL

Rédigé par

François Bouda, Expert principal
& Salamatou Diéné, Experte

Mai 2022



II. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

II.1 PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

La mission d'évaluation conclut à l'atteinte de l'objectif spécifique du PPA à un niveau très satisfaisant, à savoir : « Les services et produits culturels des partenaires d'Africalia sont davantage porteurs de développement humain et de croissance durable ».

Le résultat 1 sur la gouvernance a été atteint avec un niveau très appréciable. Globalement, les organisations partenaires observent les règles de gouvernance associative. Le niveau de dépendance de la subvention d'Africalia appelle la nécessité pour les organisations partenaires de rechercher des alternatives pour diversifier leurs ressources et assurer leur autonomie financière.

Concernant le Résultat 2 relatif aux formations, l'évaluation note un taux de réalisation au-delà des prévisions. Toutefois les écarts considérables entre les indicateurs prévisionnels et les valeurs cibles indiquent clairement des incohérences au niveau des méthodes de calcul.

Le troisième indicateur portant sur la mise en marché des biens et services culturels a été moyennement atteint. En effet, l'IOV (Indicateur objectivement vérifiable) relatif au nombre de contrats signés a été atteint au-delà des prévisions, tandis que l'indicateur portant sur le coaching ou l'incubation ne semble pas pertinent pour ce résultat, comme l'atteste le faible renseignement de celui-ci par les organisations partenaires dans les RAPEX.

Pour ce qui du quatrième et dernier résultat, celui-ci a été atteint à un degré moyen. L'IOV1 relatif à la décentralisation culturelle a été réalisé au-delà des prévisions. En revanche, le volet plaidoyer s'est résumé à quelques actions sans effet réel et à la participation aux actions initiées par les Autorités publiques.

S'agissant de l'efficience, la mission estime qu'elle est bonne dans l'ensemble, même si les résultats par structure sont parfois moins satisfaisants. En effet, les montants réalisés en dépenses correspondent aux budgets réellement alloués par Africalia. Le taux global d'exécution de 90,12% est satisfaisant et cohérent avec le niveau d'exécution des activités. Tout ceci indique une gestion efficiente des ressources du programme par les organisations partenaires.

Au terme du PPA, les résultats obtenus ont eu des impacts considérables sur la gouvernance des organisations partenaires, leurs capacités à transférer des connaissances, leurs capacités à mettre en marché des biens et services culturels, ainsi que leurs capacités à soutenir les efforts de décentralisation culturelle. Ces effets ainsi identifiés permettent d'assurer la durabilité des actions du programme à plusieurs titres.

Les questions transversales du genre et de l'environnement sont bien prises en compte et intégrées dans les pratiques par les partenaires du PPA. La dimension digitale, quant à elle, mérite d'être davantage développée.

S'agissant enfin des partenaires sortis du programme, à savoir l'ISIS-SE et la Maison de la Parole, l'évaluation note qu'ils continuent d'exister et de fonctionner, même si c'est à un degré moindre.

II.2 RECOMMANDATIONS

La mission d'évaluation formule différentes recommandations pour le prochain PPA et les organisations partenaires.

II.2.1 Pour le prochain PPA

La mission recommande à Africalia les orientations ci-dessous.

Renforcer le système de suivi et d'appui aux structures partenaires

La mise en œuvre de cette recommandation pourrait s'appuyer sur la désignation d'un assistant programme qui interviendrait au moment des temps d'évaluation et la formalisation du suivi de la mise en œuvre du programme par la tenue régulière de réunions du comité de pilotage.

Améliorer les outils de gestion et alléger les procédures administratives

La mission préconise la simplification des procédures de vérification et de validation des dépenses, ce qui permettrait de réduire considérablement les temps de réaction et de virement des fonds qui impactent sérieusement la mise en œuvre du programme.

Poursuivre le renforcement des capacités des partenaires

L'évaluation suggère la poursuite des efforts de renforcement de capacités des acteurs, notamment dans les domaines de la monétisation des biens et services culturels numériques (monétisation) et de l'appropriation des outils de communication digitale (marketing digital).

Impliquer l'État burkinabè dans le soutien du PPA

Suivant la logique de la contrepartie, Africalia est appelé faire un plaidoyer auprès de l'État burkinabè afin de mutualiser les moyens et ainsi agir ensemble sur différents maillons de la chaîne de valeurs.

II.2.2 Pour les organisations partenaires

En ce qui concerne les organisations partenaires, l'évaluation formule les recommandations suivantes.

Renforcer le système de gouvernance

L'évaluation préconise le renforcement des systèmes de gouvernance, en particulier en observant plus de rigueur dans la gestion, le suivi et la production des documents de rapport.

Mettre en place un mécanisme rigoureux d'actualisation et d'archivage des livrables

Les organisations partenaires sont appelées à mettre en place des outils qui leur permettront d'actualiser de façon systématique les documents du programme après validation et de les archiver en un lieu central, par exemple par les services de *clouding* (Google Drive, Dropbox, OneDrive...).

Renforcer la durabilité financière

Les organisations partenaires sont invitées à mettre en place des stratégies de mobilisation de ressources supplémentaires et de développement d'activités génératrices de revenus.